

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne	BUREAUX & RÉDACTION	Paris
Départements limitrophes	Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

25 Octobre. — Les ouvriers du port de Dunkerque reprennent leur travail. A Marseille, la plus grande partie des ouvriers charbonniers répondent à l'appel de leurs contremaitres.

— La procession du couronnement se déroule, à Londres, sous un ciel couvert et dans une atmosphère brumeuse et sombre.

26 Octobre. — L'inauguration du monument élevé, à Nantes, à la mémoire du colonel de Villebois-Mareuil, a lieu en présence d'une grande affluencé de notabilités. Les généraux boërs Botha, de Wet, et Delarey envoient de Londres un télégramme pour exprimer le regret de leur absence et s'associer à l'hommage rendu au héros de Boshof.

— Le préfet de la Seine inaugure, à Drancy, le monument élevé dans le cimetière, à la mémoire des soldats morts pour la Patrie en 1870-71 sur le territoire de cette commune.

— Inauguration du monument de Baudelaire, au cimetière Montparnasse.

27 Octobre. — Le prince royal de Danemark se rend à Potsdam où il devient l'hôte de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne.

— Le hanquior Boutaine mis en état

d'arrestation pour escroquerie et qui s'était évadé, est repris de nouveau et gardé à vne.

28 Octobre. — Tandis que le Sénat aborde la discussion des interpellations sur l'application de la loi sur les associations, la chambre procède à la nomination de commissions.

29 Octobre — La grève de Roanne est considérée comme terminée.

— M. Loubet président de la République visite l'exposition du mobilier, au grand Palais.

30 Octobre. — Le président de la République et Mme Loubet offrent un grand dîner suivi de soirée artistique, en l'honneur de Don Carlos 1^{er}, roi de Portugal.

— Le Sénat termine le débat engagé sur l'application de la loi sur les congrégations. Par 73 voix de majorité, c'est à dire 163 voix contre 90, la haute assemblée approuve les déclarations du gouvernement.

— La Chambre procède à l'élection des bureaux appelés à élire la commission des congrégations et la commission du budget. La liste des groupes de gauche pour la commission des congrégations est élue au premier tour de scrutin. La commission du budget comprend vingt trois ministériels et dix membres de l'opposition.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dimanche 9 novembre aura lieu, par le ministère de M. Couchot. Greffier de la Justice de Paix, une vente mobilière au domicile de feu Madame Veuve Flamand, rue des Oulches.

Dimanche dernier a eu lieu un bal de société très animé. à l'hôtel de la Grosse-Tête, où une jeunesse exubérante de gaieté, s'en est donné à cœur joie jusqu'à deux heures du matin.

Décidément, le goût de la danse n'est pas encore aussi mort à Dammartin, que tentaient de le faire croire, depuis plusieurs années, certains adversaires de l'art chorégraphique, devenus probablement trop âgés pour se livrer à cet entraînant et gracieux exercice.

MOUSSY-le-NEUF

Nous avons le regret d'apprendre le départ de M. Cléret, instituteur communal, que des raisons de santé obligent de prendre un congé en attendant la liquidation de sa retraite.

M. Cléret qui a occupé le poste de Moussy-le-Neuf pendant vingt-neuf ans, a acquis, dans cette commune, ainsi que dans la région, de nombreuses et profondes sympathies qui font de son départ un événement dont sont péniblement impressionnés tous ceux qui, à un titre quelconque, ont été en rapport avec lui.

En adressant à M. Cléret l'expression de nos regrets, tout en lui souhaitant une longue et paisible retraite, nous sommes assurés de nous faire l'écho des sentiments unanimes des nombreux amis qu'il quitte.

FORFRY

Le maire de la commune de Forfry fait savoir que le samedi 22 novembre, il procédera à la sous-préfecture, à l'adjudication au rabais, par voie de soumissions cachetées, des travaux de réparation du presbytère.

Le montant des travaux prévus au devis s'élève à 2.232 fr. 83.

Cautionnement : 111 fr.

Pour les détails, voir les affiches.

CRÉGY

M. Froy-Gastien, ancien conducteur de la voiture de Dammartin à Meaux, qui demeure aujourd'hui à la Grenouillère, près du lavoir de Crégy et du canal de l'Ourecq, avait envoyé mardi après-midi, son commis qui habite avec lui, conduire une voiture de fourrage à Crégy, cet employé, en arrivant au pont du canal sur la route de Senlis, au bas de la côte de Penchard, eut sa voiture renversée. Comment ? Nous l'ignorons ; et les roues lui passèrent sur le corps, le blessant grièvement à la tête et aux jambes.

Transporté à l'hospice de Meaux, il y reçut les soins de M. le docteur Bussat, puis il fut reconduit chez M. Froy, à la Grenouillère où il est soigné depuis ce jour.

(Briard)

MORTEFONTAINE

A la fin de cet automne, on jouera la comédie au château de Vallière, la magnifique résidence du duc et de la duchesse de Gramont. Les principaux interprètes seront le marquis de Clermont-Tonnerre et la comtesse Hélie de Noailles, nées Gramont ; la comtesse de Montesquiou, la comtesse de Mailly-Chalon, Mme Faurat, le comte de Brigode, le comte B. de Goutant-Biron, le marquis de Rabar, le duc de Guiche et le prince de Beauvau.

La mise en scène sera faite par M. de Hirsch. La partie musicale sera dirigée par M. Planel.

Cet ensemble promet d'être merveilleux.

CLAYE

Les époux Jeaudy exercent la profession de chapeliers et pendant leur court séjour à Thorigny et à Claye, ils se firent remettre de MM. Keller, cordonnier et chapelier, Carlier, marchand-tailleur, et de la dame Vandervinckel, de Fresnes, des chapeaux, des chaussures, un bonnet, tout même des vêtements dont ils oublièrent de payer la location.

Les époux Jeaudy ont télégraphié qu'ils avaient manqué le train ; mais comme depuis le commencement de l'audience beaucoup d'autres trains sont arrivés, défaut est donné contre eux.

Les témoins Keller, Carlier et Vandervinckel nous racontent leurs mésaventures desquelles il résulterait que les époux Jeaudy ont soustrait deux stères de bois appartenant à M. Japuis qui leur avait loué un pavillon à Claye.

L'inculpation de vol n'étant pas suffisamment établie, le tribunal renvoie les époux Jeaudy des fins de cette prévention.

En ce qui concerne l'abus de confiance, de peu d'importance en somme puisque à part un chapeau, les autres ont été restitués la veille et le jour de cette audience, le tribunal, en vertu des articles 406 et 408 du Code pénal, les condamne chacun à 6 jours de prison et 16 fr. d'amende.

CHAMBRY

On lit dans *La Brie* :

On peut juger de la stupéfaction des

époux Potet, cultivateurs, en recevant de leur fille Adèle Potet, couturière, âgée de 21 ans, qu'ils n'avaient pas revue à leur domicile depuis la veille, à 3 heures, la lettre suivante :

Chers Parents

« Quand vous recevrez cette lettre je serai déjà morte. Je vous demande pardon de la peine que je vais vous causer mais je préfère mourir que de vivre malheureuse. Si vous voulez retrouver mon corps, vous le chercherez dans le canal, entre Crégy et l'Aqueduc. Je désire que ce soient Julien Andry, Eugène Bonnet, Paul Normand et Jules Patron qui soient mes sonneurs.

« Je vous dis adieu et je vous embrasse bien tous pour la dernière fois.

« Votre fille »

« Adèle POTET. »

Aussitôt informée de cette disparition, la gendarmerie procéda à une enquête de laquelle il résulte qu'Adèle Potet, après avoir quitté Chambry, s'est dirigée vers Meaux par le chemin de l'aqueduc ; ce qui le prouve c'est qu'elle s'est arrêtée quelques instants chez M. Félix Lieppe, débitant, faubourg Saint-Nicolas, à proximité du passage à niveau. C'est même dans cet établissement qu'elle a acheté du papier à lettre, deux timbres à 0 fr. 15 centimes, et qu'elle a écrit la lettre dont nous donnons ci-dessus copie. Elle aurait même adressé une lettre d'adieu à Emile Rain, maréchal-ferrant qu'elle devait épouser lorsqu'il aurait terminé son service militaire.

Malgré les recherches auxquelles se sont livrés ses parents, on perd entièrement sa trace.

Adèle Potet était une belle et forte fille qui avait conçu des projets d'union qui ne devaient pas se réaliser, le jeune homme en question ayant cessé toutes relations depuis deux mois. Ce serait cette rupture qui au-

rait motivé sa funeste résolution ; du reste, plusieurs fois, à ses compagnes elle avait depuis peu de temps exprimé le désir d'en finir avec la vie.

Le même journal nous apprend que le corps de cette jeune fille a été retiré, samedi dernier, à 11 heures 1/2 du matin, du canal de l'Oureq, près du pont de Vignely, à 200 mètres de l'écluse, lieudit « La Gare Dermont » par le garde éclusier Honoré Dumont, aidé du sieur Louis Pinard.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Vendredi dernier, vers 6 h. 1/2 du matin, le cadavre affreusement mutilé du nommé Silex Celestin, marchand ambulancier, natif de la Haute-Garonne a été trouvé sur la voie du chemin de fer, à 200 mètres de la gare de Nanteuil.

L'enquête ouverte par la gendarmerie de Nanteuil et le Commissaire de Surveillance administrative de Crépy, n'étant pas encore close, on ne peut se prononcer sur les causes de cet accident. Toutefois il est permis de conclure à un suicide.

Silex, qui était couché avec sa femme à l'hôtel du chemin de fer, près de la gare de Nanteuil, dit à sa compagne, vers minuit, qu'ayant un besoin à satisfaire, il descendait dans la cour. Après s'être habillé, il descendit, en effet, et ne reparut pas.

Les recherches faites, vers 3 heures du matin, pour le retrouver, étaient restées infructueuses, lorsque, vers 7 heures, les agents de la gare de Nanteuil prévinrent M. Laurent, patron de l'hôtel, que le cadavre de Silex se trouvait sur la voie.

La victime, âgée de 36 ans, était mariée et père de 3 enfants.

Des renseignements particuliers qui nous sont transmis, il résulte que Silex souffrait depuis quelque temps de violents maux d'estomac. Jeudi soir il aurait même fait appeler un médecin qui l'avait trouvé très agité et en aurait fait la remarque à Mme Silex.

Le malheureux a dû se coucher en travers de la voie, la tête sur un rail, car celle-ci était complètement détachée du corps. Ce dernier a été retrouvé une dizaine de mètres plus loin, la jambe gauche séparée du tronc.

(Echo Républicain)

Départ de la Classe 1901

Le Ministre de la guerre vient de fixer comme suit le départ des conscrits de la Classe 1901 et des ajournés des classes 1900 et 1899 :

1° Le 14 novembre, les conscrits dispensés art. 21 (fils de veuves, frères de militaires, etc.) et art. 23 (étudiants, élèves des grandes écoles) appelés pour un an ;

2° Le 15 novembre, les conscrits appelés pour deux ou trois ans appartenant aux subdivisions impaires ;

3° Le 16 novembre, les conscrits appelés pour deux ou trois ans appartenant aux subdivisions paires.

Une colossale escroquerie

Les journaux de Paris racontent, avec un luxe de détails extraordinaire, dans quelles conditions Mme Civet, de Chantilly, est devenue la proie d'une bande de libustiers savamment organisée, au nombre desquels figurent un nommé Malleval et un prétendu chanoine du nom de Rosenberg.

La victime, Mme Civet, était mariée à M. Mourichon, attaché au prince d'Orléans. Il partit, avec ce dernier,

en Abyssinie, et c'est à cette époque que Mme Civet demanda et obtint le divorce.

Mais Mme Civet, désireuse de mettre sa conscience en règle avec la religion, voulut qu'un tribunal ecclésiastique sanctionnât le jugement civil intervenu ; elle s'adressa à un nommé Gadobert, qui mit la demande en rapport avec un certain Rosenberg, se disant chanoine, archevêque *in partibus* ou quelque chose d'approchant.

Alors intervint un abbé Guillaumin de Nogent-le-Rotrou.

Ces deux ecclésiastiques constituèrent, un beau jour, une sorte de tribunal, firent comparaître et interrogèrent des voisins, et finalement décidèrent que le mariage devait être annulé.

Quelques jours après, on remettait à Mme Civet un prétendu bref du pape...

Mme Civet, qui occupait, au numéro 50 de l'avenue du Bois de Boulogne, un somptueux appartement, est à l'heure actuelle à peu près ruinée, à la suite des diverses manœuvres de ces peu intéressants personnages.

L'abbé Guillaumin présenta, en effet, à Mme Civet, un homme d'affaires de ses amis, nommé Malleval, qui se chargea d'exploiter à son profit la trop grande crédulité de la confiante Mme Civet.

C'est lui qui avala le gros morceau de sa fortune dans des circonstances qu'il est piquant de raconter.

Mme Civet voulait déposer dans une banque 500.000 francs de titres, pour faire des opérations de Bourse. L'abbé Guillaumin, professeur dans une institution libre de Nogent-le-Rotrou, lui servit d'intermédiaire et se chargea de déposer les titres « en report » à la Banque générale de la Bourse de Paris, dirigée par M. Malleval.

Quelques jours plus tard, Mme Ci-

vet, eut des inquiétudes. Elle se rendit à cette banque et apprit que M. Malleval était en fuite.

Elle courut déposer une plainte que M. Flory, juge d'instruction, fut chargé d'examiner. Il fit arrêter l'abbé Guillaumin qu'il a interrogé et envoyé au dépôt.

Mais, en réalité, c'est le chanoine Rosenberg qui est assurément le plus pittoresque des « premiers rôles » de la vaste escroquerie dont Mme Civet n'est, paraît-il, pas la première victime. Issu d'une famille israélite convertie au catholicisme, Rosenberg est né en 1851, à Tours. Il fut nommé chanoine en 1885, à la métropole de sa ville natale.

Au physique, c'est un petit homme maigre, au nez busqué, aux yeux brillants, actif, renuant, beau parleur et sachant à merveille endoctriner ses auditeurs.

Rosenberg avait le génie des affaires. Il commença par créer, à la Malmaison, un orphelinat qu'il plaça sous la direction d'une de ses sœurs, religieuse. Il fonda en même temps plusieurs maisons de commerce et fit si bien qu'il fut déclaré en faillite.

Depuis un certain temps le chanoine Rosenberg, dont le crédit était gravement compromis, sentant que dans un avenir très prochain ses agissements seraient découverts, s'était assuré une délicieuse retraite dans un coin retiré de Seine-et-Oise, à Ableiges.

On assure que l'ex-chanoine depuis qu'il avait été chassé du giron de l'Église ne portait plus la soutane et laissait croître sa barbe, menait, à l'abri des regards indiscrets de ses victimes et des recherches de la police, joyeuse vie dans cet ermitage qui n'avait rien de sévère.

Ce Rosenberg n'était pas inconnu dans l'Oise, et surtout à Chevreuille, où il jeta son dévolu sur un domaine séculaire que Mme Daragon possède

au beau milieu du village de Chêvreuille. Sur la foi d'une promesse d'achat, on lui permit de s'installer dans ce château. Or ses parents et ses amis ne tardèrent pas à le rejoindre : bientôt il n'y eut pas là moins de vingt personnes.

A Chêvreuille, le chanoine continua ses exploits : il fit restaurer la propriété, mais ne paya pas l'entrepreneur. S'approvisionna copieusement chez les fournisseurs, mais ne solda que fort irrégulièrement ses factures :

D'après les dires de certains habitants de Chêvreuille, on menait une vie plutôt gaie au château. Rosenberg eut alors des démêlés sérieux avec l'honorable curé de la paroisse qui le chassa de l'église et lui interdit d'y célébrer les offices.

Le chanoine Rosenberg et ses amis quittèrent Chêvreuille en novembre 1901.

Néanmoins la gendarmerie de Nanteuil vint la semaine dernière à Chêvreuille pour arrêter l'escroc qui naturellement n'était pas en son domaine.

Mallevat et Rosenberg sont donc en fuite, à l'instar de Mme Humbert. En ce qui concerne l'intermédiaire Gadoberl, qui fit faire à Mme Civet la connaissance de ces escrocs émérites, il vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu, sa complicité n'ayant pas été démontrée.

Quant aux filous, ils courent encore. Qu'on dise, après cela, que la police est inutile !

(Journal de Sentin)

FAITS DIVERS

LES BOISSONS ALCOOLIQUES

La Chambre de commerce de Grande-Bretagne vient de faire dresser une statistique de la production et de la consommation annuelle du vin, de la bière et des spiritueux dans les États européens et aux États-Unis.

L'enquête a porté sur la période comprise entre 1885 et 1900.

C'est actuellement l'Allemagne qui produit la plus grande quantité de bière. Viennent ensuite l'Angleterre et les États-Unis. Quant à la consommation, les chiffres suivants indiquent le nombre de litres absorbés en 1900, par habitant, dans les principaux pays :

Belgique, 219 litres, Grande-Bretagne, 114, Allemagne, 125, Danemark, 101, Suisse, 70, États-Unis, 60, Suède, 50, Autriche-Hongrie, 46, France, 28, Norvège, 23, Russie, 4, Italie, 0,6.

La consommation des spiritueux est la suivante : Danemark, 16 litres, Autriche-Hongrie, 11, Belgique, 9,6, Suède, 8,6, Pays-Bas, 8,1, Suisse, 6,1, Grande-Bretagne, 5, États-Unis, 4,8, France, 4,6, Allemagne, 4,4, Norvège, 2,1, Espagne, 2, Italie, 1,1.

Pour le vin, le calcul est beaucoup plus difficile, ce qui implique par conséquent des résultats incertains pour l'ensemble de la consommation des boissons alcooliques. Les chiffres approximatifs obtenus montrent cependant que la Norvège est le pays le plus sobre de l'Europe, la consommation alcoolique annuelle n'y étant que de 2 lit. 07 par habitant.

GRACIEUX COMPLIMENT

Une petite ville de la Mayenne, La Selle-Craonnaise, possède un maire fort amusant. Voici en quels termes choisit notre homme féliciter, il y a quelques jours, au banquet d'un comice agricole, une dame qui avait remporté le premier prix pour un porc de race craonnaise :

« Madame »

« Le bureau du Comice, dont je suis le président très honoré, est ému et touché de vous dire et de vous féliciter avec satisfaction unanime (sic) »

« Vous savez, madame, faire un choix délicat des souches, et c'est avec émotion que nous avons donné un premier prix à votre produit dont la race est la gloire de Craon. »

Le public se moult !

CÉLÉBRITÉS LOCALES

Antoine-Alexandre BARBIER

Barbier, savant bibliographe, naquit à Coulommiers le 11 janvier 1765. Il fit ses premières études à Meaux, prit

à Paris ses degrés de théologie, et fut successivement curé de Danmartin et de la Ferté-sous-Jouarre. La révolution le rendit à la vie séculière ; il se maria, et depuis, le pape, par une bulle spéciale le releva de ses vœux. En 1794, le département l'envoya à Paris, en qualité d'élève de l'école normale.

M. Barrois aîné, libraire recommandable par son instruction, le fit nommer à la commission des Arts. Barbier se trouva par là appelé à mettre en ordre les bibliothèques d'anciens couvents qui, par suite du système et de la violence des meneurs de la révolution, se trouvaient dans un désordre complet. En 1798, M. François de Neufchâteau l'appela à la bibliothèque du Directoire exécutif, depuis, du Conseil d'État, transférée au château de Fontainebleau. En 1807, Barbier fut nommé administrateur des différentes bibliothèques impériales de Paris, Rambouillet, Trianon, Compiègne et Fontainebleau. Ses fonctions le rapprochèrent souvent de Napoléon qui savait apprécier son mérite. Après la restauration, Barbier conserva encore ses titres sans avoir aucune relation avec le souverain.

Il mourut le 5 décembre 1825, âgé de 61 ans. C'était un homme de mœurs douces et d'un savoir profond. Il était aimé et estimé : nous lui devons les ouvrages suivants : *Lettres sur l'Histoire de Marie Stuart*, une nouvelle édition des *Lettres de Madame de Sévigné*, *Notice sur la vie et les ouvrages de David Durand*, *Catalogue des livres qui doivent composer les bibliothèques des Lycées* ; d'autres ouvrages qui avaient rapport à son honorable profession, et quelques réimpressions d'ouvrages de divers auteurs.

Michelin (*essais sur le département de Seine-et-Marne*, T. 1, p. 235.)

Commandements

pour vivre longtemps.

Chaque matin, à l'aube, vite te leveras ;

Puis avec de l'eau froide bien fort te doucheras ;

En juillet, à la mer, bains froids rechercheras ;

Chaque jour, longuement à pied promèneras ;

Aussi bien, chaque soir, bicyclette feras ;

En sortant des repas, jamais ne dormiras ;

A table, les bons mets tu les mépriseras ;

D'un peu de vin rouge tu te contenteras ;

Graisses, beurre et pain jamais ne mangeras ;

Comme un charme cent ans ainsi te porteras.

Journal de la Santé.

Ortographe simplifiée

Les Prunes de l'Instituteur

Tout le monde sait que la récolte des prunes fut, l'an dernier, en Picardie, extraordinaire et inconnue de de mémoire d'homme.

Cependant on n'eût guère à se réjouir, car la qualité de ces fruits fut loin d'être en rapport avec la quantité.

Les heureux propriétaires de ces pruniers si fertiles s'empressèrent de partager une si extraordinaire récolte avec leurs voisins et amis.

Une fame de Bayencourt, une de ces bones payzanes qui ignorent complètement les règles du protocole, s'en fut chez l'instituteur avec un panier rempli de prunes réellement appétissantes.

Ele expliqua en quelques mots le motif de sa visite.

L'instituteur charmé de la délicate attention de la payzanne, voulut pa-

raitre d'une politesse et d'une délicatesse exagérées et il dit aimablement :

— Vous êtes vraiment trop bonne, madame, vous vous en privez peut-être pour nous ?.....

— Oh ! non ! interrompit la bonne payzane, nous en avons tant que depuis quelques jours j'en jolais à notre cochon, mais comme il n'en veut plus, je vous en apporte.

Tête du maître d'école !

Un célèbre restaurateur

Jacques Bignon, ce restaurateur célèbre dans les fastes du second empire et des premières années de la troisième République est mort.

Aurélien Scholl conte de lui cette anecdote :

C'était en 1869 — aux temps héroïques de la fête pariziène. Un soir d'hiver, le comte Paul Demidoff entre chez Bignon et commande un modeste diner.

Au moment de l'addition, Demidoff jète un regard sur le total et fait appeler Bignon en personne.

— Comment ! interroge-t-il, vous me comptez deux pêches trente francs ?

— Oui, monsieur le comte.

— Les pêches sont-elles si rares ?

Ators le père Bignon, avec son plus gracieux sourire :

— Ce ne sont pas les pêches qui sont rares, Monsieur le comte, ce sont les Demidoff !

Le Russe sourit et régla.

(Le Réformiste)



— Ça y est, je vais pouvoir me consoler d'avoir été blackboulé par mes électeurs.

Le gouvernement m'a offert la surveillance générale des volcans des Antilles.

— C'est horriblement dangereux.

— Non, avec résidence à Paris.

L'Instituteur de Juilly

sans enfant, demande

PENSIONNAIRES

de 6 à 13 ans

S'adresser directement

Un jeune ménage,

muni de bonnes références demande place dans les environs ; le mari comme cocher-valet de chambre, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal

CUISINIÈRE

munie de bonnes références demande place

S'adresser à Mme DEBARLE, rue du Mesnil-Aucot, à Mitry-Mory.

Charbons et Cokes
de toutes provenances
CYCLES

et Autos « Peugeot »
Cycles « Omnium » 180 fr.

FUSILS perfectionnés, absolument idéals, à portée garantie. Canons fixes employant toutes les poudres « DARNE ».

Machines à Coudre « Hurlu » à navette vibrante, rapide, silencieuse et douce depuis 120 francs.

Limes & Aciers du Bassin de la Loire, etc. — Fers à T.

Achille OFFROY

à Dammartin-en-Goële

(Seine-et-Marne)

Mme BERNARD

Chirurgien - Dentiste Diplômée

1, Rue Notre-Dame, 1

(Maison RAVET, au premier Etage)

à Dammartin

se tient à la disposition de sa clientèle le 1^{er} et le 3^e Dimanche de chaque mois de 10 heures à 5 heures.

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE